



MAISON DE L'ARTISAN



N° 1866 - 30/01/2025

www.maisondelartisan.fr

Sommaire

Page 2 :

- Nouveaux formulaires CERFA pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

- Rémunération du dirigeant : attention au juridique !

Page 3 :

- Salon ECO MAISON

Page 4 :

- Sur nos réseaux : l'entreprise LONIBOIS

Vœux de l'Alliance économique : l'union fait la force

Jeudi 23 janvier 2025, les forces économiques des Pyrénées-Orientales se sont réunies pour la cérémonie de Vœux de l'Alliance Économique.

Cet événement marquant a rassemblé 300 chefs d'entreprises adhérant aux trois principaux syndicats professionnels :

- ➔ Le MEDEF Pyrénées-Orientales
- ➔ La FDSEA 66
- ➔ L'U2P Maison de l'Artisan

Chefs d'entreprise, artisans, agriculteurs et professions libérales ont échangé autour des perspectives pour 2025, mettant en avant des projets ambitieux et des initiatives locales porteuses d'avenir.

Les discussions ont mis en lumière des sujets clés tels que l'accompagnement des entreprises, le soutien aux initiatives locales et la mise en avant du savoir-faire régional.



Tous partagent une volonté commune : faire des Pyrénées-Orientales un territoire toujours plus attractif et prospère.

Félicitations aux acteurs engagés qui, par leur énergie et leur détermination, contribuent chaque jour à bâtir un avenir économique prometteur.

Dans son discours, Robert Massuet, Président de l'U2P l'a rappelé :

« Ce n'est pas le Président de la République qui a reconstruit Notre Dame, ce sont les artisans. On sait faire, nous avons cette passion pour nos métiers, nous représentons des savoir-faires uniques, qu'on nous laisse un peu respirer et vous verrez que nous apporterons, dans la bijouterie, la menuiserie, la pâtisserie, la coiffure, la ferronnerie, la boulangerie, la couture, l'automobile, De l'emploi, de la richesse, et, peut-être plus important que tout, du sens à la vie de ceux qui travaillent avec nous. »

L'union et la collaboration restent plus que jamais les piliers essentiels de cette réussite collective.



Nouveaux formulaires CERFA pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Les nouveaux formulaires ainsi que leur notice explicative ont été mis en ligne sur le site du portail de l'alternance.

Les formulaires Cerfa ont été modifiés pour intégrer de nouveaux aménagements destinés aux apprentis ou salariés en contrat de professionnalisation, en situation de handicap.

Les personnes de 15 à 20 ans bénéficiant de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ou d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) obtiennent la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et peuvent profiter des aménagements du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Ces jeunes doivent indiquer « Oui » au champ « Equivalence jeune ».

De plus, les droits liés à la RQTH sont étendus aux bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOE), à l'exception des ayants-droit, qui doivent cocher « Oui » au champ « Extension BOE » pour accéder aux aménagements.

Parallèlement, l'annexe explicative a été modifiée afin d'intégrer les obligations d'information de l'employeur à l'égard de l'ensemble des apprentis ou des salariés en contrat de professionnalisation.

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/demarches-administratives>



Rémunération du dirigeant : attention au juridique !

Les rémunérations et avantages occultes sont fiscalement considérés comme des revenus distribués et sont à ce titre imposables à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers.

L'histoire : à l'occasion d'un contrôle, une société n'avait pas tenu de comptabilité pour les exercices clos en 2015 et 2016. Elle a fait l'objet d'un redressement, notamment s'agissant de la rémunération de son dirigeant qui, faute d'avoir été comptabilisée, n'a pas pu faire l'objet d'une déduction du résultat imposable de l'entreprise.

Par ailleurs si s'est avéré que la rémunération du dirigeant n'avait pas été approuvée par les organes délibérants de la société avant la clôture des exercices 2015 et 2016, alors que les statuts de la société précisait que cette rémunération devait être prévue dans son principe et dans son montant par une décision extraordinaire des associés.

La décision : Le fait que l'approbation des comptes des exercices 2015 et 2016 soit intervenue en 2018 est sans incidence puisqu'elle ne peut être regardée comme régulière et, donc ne régularise pas la situation, dès lors qu'elle a été effectuée plus de 6 mois après la clôture des exercices en cause.

Les rémunérations versées au dirigeant sans respecter le processus juridique constituent des rémunérations occultes.



Annonces Lécales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001
du 28 décembre 2023

SAS 3 G 4F MDB
AU CAPITAL DE 3000 EUROS
SIÈGE SOCIAL 9 RUE DES FENOULLÈ-
DES 66430 BOMPAS
SIRET 890711724 RCS PERPIGNAN
CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15/09/2024 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Garcia Laurent de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/09/2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour Avis, Le liquidateur

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

SCM Z
SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
3 BOULEVARD DE CLAIRFONT,
NATUROPOLE – BÂT F
66350 TOULOUGES
905 229 670 RCS PERPIGNAN

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13.12.2024, les associés ont pris acte de la démission de M. Nicolas BARTHE, en sa qualité de cogérant de la Société et ont décidé de nommer pour une durée illimitée à compter du 16.12.2024, M. Quentin BOTELLA, demeurant à RIVESALTES (66600), 2 Rue du 14 Juillet.

Pour avis, La gérance.



ANNONCES LÉGALES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE

04 68 34 59 34

Salon Eco Maison 2025

Nous sommes heureux de vous inviter à la 35^{ème} édition du salon Éco-Maison qui se déroulera les 01 et 02 février 2025 au Parc des Expositions de Perpignan.

Plus de 20 entreprises adhérentes à la CAPEB seront présentes. Ce salon permet des échanges et découvertes, offrant aux visiteurs l'opportunité de s'informer sur les dernières tendances et techniques en matière d'économie d'énergie, d'éco-rénovation et d'éco-construction.

Des conférences animées par des spécialistes du secteur, des expositions de produits et solutions innovantes permettront de sensibiliser le public aux enjeux écologiques actuels.

Parmi les thématiques abordées, nous retrouverons l'optimisation de la consommation énergétique de l'habitat, l'utilisation de matériaux bois, bio-sourcés et recyclés, ainsi que des solutions intelligentes pour une gestion énergétique optimale.

Ce salon réunit des artisans locaux du secteur et la valeur ajoutée de cet événement repose sur l'expérience et l'expertise des soixante-dix professionnels présents qui sauront répondre aux questions et trouver la solution la plus adaptée aux projets des clients.

SALON
ECO
MAISON
PARC EXPO - PERPIGNAN
1 - 2 Février 2025
10 h - 19 h
Énergie,
Rénovation
& Construction



INVITATION

Valable pour 2 personnes



Des projets de rénovation de votre habitat avec comme objectif de maîtriser son budget énergie ?

Nous sommes heureux de vous inviter à la 35^{ème} édition du salon Éco-Maison où nous vous apporterons notre expertise et nos conseils.



congres-perpignan.com f @ X

SOCAMA
La caution
des professionnels

MAISON
DE
L'ARTISAN

BANQUE POPULAIRE **+**
DU SUD

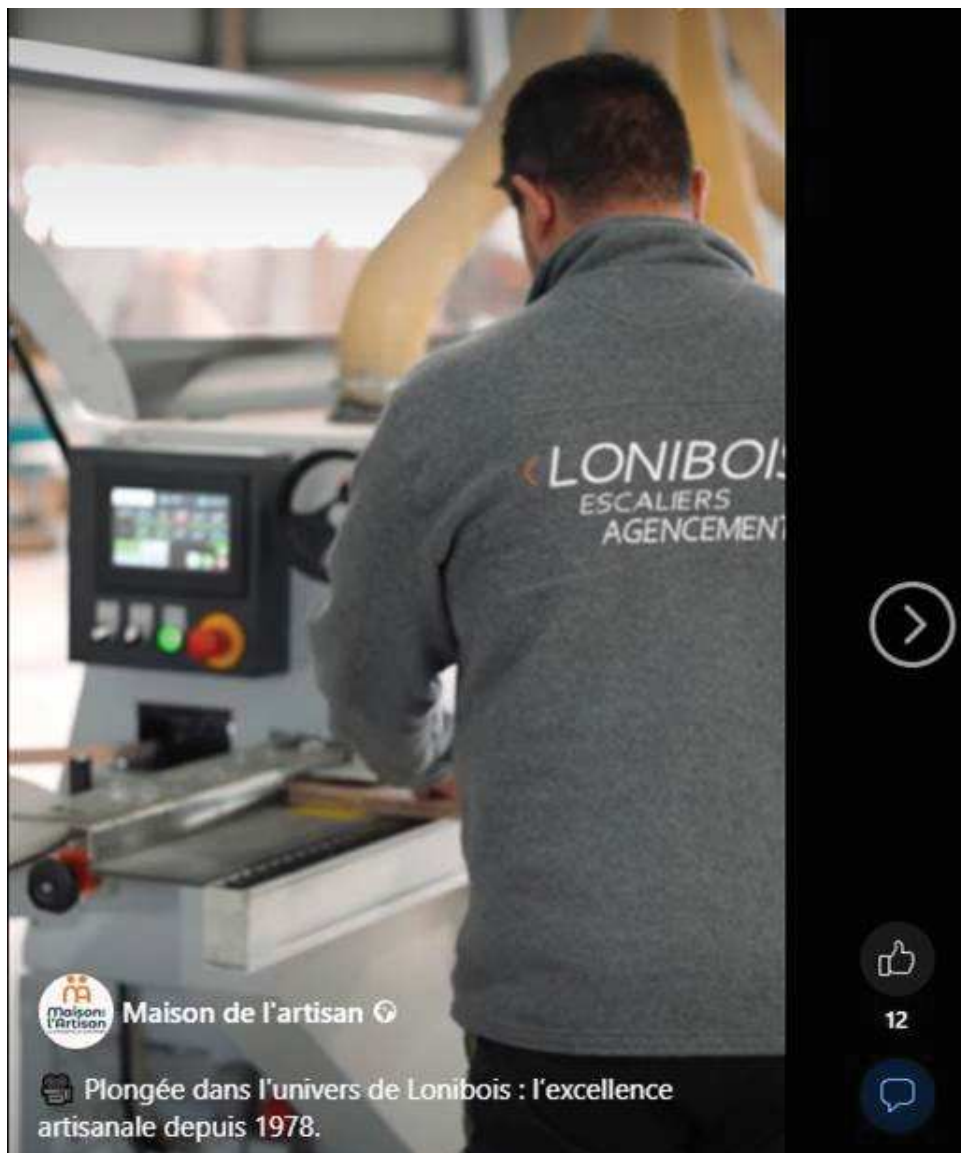
Groupama
MÉDITERRANÉE

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

MAAF **PRO**



Sur nos réseaux



Plongée dans l'univers de Lonibois : l'excellence artisanale depuis 1978.

Basée à Toulouges, à la sortie sud de Perpignan, Lonibois est une entreprise familiale qui conjugue tradition et innovation pour sublimer vos projets sur mesure.

Un savoir-faire unique :

Avec Fernandez Laurent à sa tête, Lonibois est une référence en menuiserie et fabrication artisanale sur mesure.

➔ Escaliers sur mesure.

➔ Agencements adaptés à votre intérieur

Un accompagnement qui fait la différence :

Lonibois bénéficie du service formation et des précieux conseils de la Maison de l'Artisan pour perfectionner son savoir-faire et rester à la pointe de l'innovation artisanale.

Si vous aussi avez besoin de la Maison de l'Artisan pour vos projets, contactez-nous !

TAXI

➔ Vds 2 ADS en lot. Secteur Caudiès des Fenouillèdes. 04 68 59 90 06.

EMPLOI / STAGE

➔ Boulangerie à Laroque des Albères recherche un ouvrier avec expérience de tourrier pour CDI et un(e) apprenti(e). Tél : 06 07 95 26 68

➔ JH 20 ans recherche maître apprentissage pour CAP METALLIER. Très sérieux et très motivé. CV et lettre de motivation disponibles à la CAPEB 66 : cecile.bellemain@capeb66.fr
Contact : Allan Chiffre : 06 22 12 58 87

➔ Homme 36 ans en reconversion, cherche stage en alternance monteur, dépanneur frigoriste de fin août 2024 à avril 2025. Sérieux, fiable et dynamique. Tél 06.84.49.90.89

VENTE / LOCATION

➔ Vds société Alu Miroiterie des Tuileries sur Perpignan. Pour plus d'informations contacter le 07 84 93 15 63

➔ Vds OPEL MOVANO (master) L3 H3 F3500CDI, 163cv Biturbo diesel - 108460kms. Année 2016. Pack clim, régulateur-limiteur de vitesse et ordinateur de bord. 2 portes latérales coulissantes. Prix : 19500€. Tél : 07 69 42 21 81.

➔ Artisan vend, suite à départ retraite, parcelle de 1149 m2 avec hangar/bureau/sanitaire de 138 m2 au RDC, habitation T5 au-dessus même superficie et 450 m2 restant de terrain constructible et divisible Climatisation réversible. 1 portail pour le hangar et 1 portail pour le jardin. DPE en cours. Hangar aménagé avec outillages de plombier/chauffagiste et autres divers, dans une zone artisanale et pavillonnaire. prix de vente : 330 000 € téléphone 04 68 53 38 24. Port: 06 10 71 82 20

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05
Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0325G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2024

Tirage : 2000 exemplaires